Ottawa pris à partie par des groupes féministes

HULL (PC) — Les organisations féministes canadiennes ont décidé d'intensifier leur action auprès du gouvernement fédéral.

Tout en qualifiant de « régressives » les politiques d'Ottawa à l'endroit des femmes, Mme Ruth Rose, vice-présidente sortante du Comité d'action national sur le statut de la femme, la plus importante organisation féminine au Canada, a donné comme exemples la loi sur l'assurance-chômage, la taxe proposée sur les produits et services (TPS) et les coupures dans les programmes consacrés à la condition féminine. Selon elle, ce sont les femmes qui en subiront les conséquences et porteront l'odieux de ces mesures.

Elle a indiqué que le comité qui représente 573 groupes féministes n'acceptera pas sans se battre les politiques fédérales.

« Nous allons continué à lutter », a-t-elle ajouté tout en soulignant que l'organisme deviendrait plus militant.

Pour sa part, Mme Lynn Kate, présidente sortante, croit que les réalisations du gouvernement touchant les femmes sont négligeables.

« Nos droits sont attaqués de partout », a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse. Elle a dénoncé les comités parlementaires qui selon elle font taire les porte-parole des femmes.

Elle estime de plus que le gouvernement fédéral a une attitude méprisante envers les femmes et que somme toute, il préférerait ignorer les questions féminines dans leur ensemble.

« Pour moi, le gouvernement est sans transparence », a-t-elle fait remarquer en faisant allusion au refus du caucus conservateur de rencontrer, mardi, les représentantes de l'association.

La présidente de la division Colombie-Britannique, Mme Diane Thorne, qui a organisé les manifestations contre les coupures dans les programmes, a dit que le secrétaire d'Etat au Multiculturalisme et Citoyenneté Gerry Weiner est passé maître dans l'art de « disparaître ». Il a refusé cette semaine à Ottawa de rencontrer le groupe.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration Barbara McDougall, la ministre de la Justice Kim Campbell et Mme Mary Collins, ministre responsable de la Condition féminine, ont accepté de discuter, lundi, avec les leaders de la coalition, mais seulement si une liste des questions leur était remise au préalable et si l'entretien était fermé aux médias.

Le groupe de coalition compte demander aux ministres l'abandon du projet de loi sur l'avortement et de la réforme de l'assurance-chômage, le rétablissement des subventions globales aux organisations féminines, la mise sur pied d'un programme de garderie national, le retrait de la TPS, le rétablissement de l'universalité des allocations familiales et la hausse des budgets de l'éducation.

Mme Thorne a précisé avoir obtenu des informations contradictoires sur le rétablissement des subventions de 1,2 million $ annoncé la semaine dernière par la ministre Mary Collins.

Dans le budget de février dernier, les organisations féminines ont vu leurs subventions diminuer de 1,6 million $. Quant aux 1,2 million $, ils ne sont alloués que pour donner du temps aux 74 groupes féminins de trouver d'autres sources de financement.

« Nous ne savons pas d'où provient l'argent », a-t-elle indiqué.

« De plus, nous ne sommes pas certaines que le gouvernement sache lui-même d'où il provient », a-t-elle insisté.

Elle craint que ces subventions ne soient prises à même les programmes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social dont les femmes sont bénéficiaires.

« Et si tel est le cas, nous n'en voulons pas de cet argent », a-t-elle souligné.

« Nous ne voulons pas de subventions aux dépens d'autres groupes de femmes », a-t-elle renchéri.

Les caucus du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique ont accepté de rencontrer le Comité d'action national sur le statut de la femme.

Grève des fonctionnaires au Nicaragua

MANAGUA (AFP) — Les activités de la présidente Violeta Chamorro ont été perturbées par la grève générale illimitée des fonctionnaires qui a débuté hier au Nicaragua, les employés de la présidence s'étant joints au mouvement lancé par les sandinistes.

Mme Chamorro, qui a succédé le 25 avril dernier au président sandiniste Daniel Ortega, était privée hier de son service de presse, de ses photographes et du service d'informations internationales de la présidence.

De plus, les grévistes ont empêché la présidente de l'assemblée nationale, Miriam Arguello, d'entrer dans le bureau de Mme Chamorro. Malgré ses protestations, Mme Arguello a dû repartir.

« Ils sont obligés de me laisser entrer, ils n'ont pas le droit de faire cela », s'est écriée Mme Arguello devant des journalistes de l'AFP, qui tentaient eux aussi d'entrer dans l'immeuble de la présidence.

Les 200 000 fonctionnaires nicaraguayens ont été appelés hier à se mettre en grève par la Confédération générale des travailleurs de l'Administration Publique (CGTAP, sandiniste). À la demande de la CGTAP, les fonctionnaires en grève occupent en outre leurs lieux de travail et en interdisent l'accès.

Les grévistes réclament un salaire minimum équivalent à 150 dollars américains (qui équivaudrait à une augmentation de 200 % de leurs salaires actuels).

Ils demandent également une amélioration de leurs conditions de travail et l'application de la Loi du service civil. Cette disposition, qui garantit la stabilité de l'emploi des fonctionnaires, a été suspendue par la présidente Chamorro.

La grève survient à la suite d'importantes augmentations des prix, notamment ceux de l'électricité (283 %) et des combustibles. Le ministre de la présidence, Antonio Lacayo, a expliqué mercredi dernier que les sévères mesures économiques prises par le nouveau gouvernement avaient pour objectif de redresser le pays après dix années de gestion sandiniste.

La grève a été qualifiée d'« illégale » par le ministre du Travail, Francisco Rosales. Si les fonctionnaires ne reprennent pas le travail, ils courent le risque d'être licenciés, comme le prévoit la loi, a ajouté le ministre.

« Nous ne bougerons pas d'ici, nous tiendrons jusqu'au bout », a affirmé l'un des employés qui occupent la présidence, Marvin Caldera.

La plupart des administrations publiques étaient touchées vendredi par la grève. En fin de journée, des grévistes se sont rassemblés devant la Centrale sandiniste des travailleurs (CST) pour marcher vers le siège du gouvernement.

Pour sa part, le Conseil permanent des travailleurs (CPT), qui regroupe quatre centrales syndicales favorables au gouvernement de Mme Chamorro, a appelé les Nicaraguayens à « ne pas se laisser manipuler par des intérêts politiques ».

Par ailleurs, Mme Chamorro a annulé hier la réforme agraire lancée par l'ancien régime sandiniste, et annoncé que son gouvernement procéderait à une révision des confiscations de terres réalisées au cours des dix dernières années dans le pays.

La réforme agraire a été annulée par deux décrets signés par la présidente.

Le MÉMO confirme la direction sortante

L'assemblée générale du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO) a porté à la présidence hier soir M. Kenneth George ainsi que tous les membres de son équipe.

M. Yves Poulain a été élu vice-président, M. Jean Quintal, trésorier, M. Henry Millner, conseiller au programme. M. Guy Hoddo, conseiller aux communication, Mme Diane De Courcy, conseillère au financement ainsi que Mme Renée Condé-Icart, secrétaire, M. Michel Cadorette, conseiller à l'organisation.

C'est donc une défaite pour M. Robert Cadotte et son équipe qui visait à remplacer l'équipe sortante, dans laquelle M. Kenneth George a succédé à Mme Monique Mus-Plourde qui dirigeait le MÉMO depuis 1987. L'assistance a été nombreuse : 270 des 693 membres en règles ont participé à l'assemblée. Les résultats des votes, conformément aux règles

M. Kenneth George

convenues, n'ont pas été dévoilés. Le MÉMO s'est donné rendez-vous les 8, 9 et 10 juin prochains pour son congrès pour l'adoption de son programme électoral.

Le fils de Chrétien arrêté

MONTRÉAL (PC) — Michel Chrétien, 21 ans, fils du candidat au leadership libéral Jean Chrétien, a protesté de son innocence vendredi devant un tribunal montréalais à une accusation d'agression sexuelle portée par le ministère public, à la suite de son arrestation dans la métropole.

C'est ce qu'a confirmé en soirée, hier, l'avocat Raphaël Schachter qui assure la défense de l'accusé. Chrétien a été appréhendé jeudi, dans des circonstances qui n'ont cependant pas été immédiatement divulguées.

« À la suite de l'enregistrement d'un plaidoyer de non-culpabilité par M. Michel Chrétien, de Montréal, ses parents, Aline et Jean Chrétien, l'assurent de leur appui absolu dans ces circonstances très difficiles et s'en remettent à son avocat pour lui assurer une défense pleine et entière », a affirmé Me Schacter dans un communiqué remis à la Presse Canadienne.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Lavalin

dont 39 % seraient exempts d'intérêts.

Une source généralement bien informée proche du comité spécial qui a choisi Lavalin International plutôt que AEC a expliqué : « La proposition de Lavalin est plus intéressante sous trois aspects : le financement, la tarification, les risques minimums ».

Le gouvernement thaïlandais a déjà indiqué qu'il financerait le projet jusqu'à 25 %.

Si Lavalin obtient l'accord final, le groupe québécois dirigera le système pendant 30 ans avant de le remettre au gouvernement et comptera sur les ventes des tickets pour couvrir sa mise de fonds.

La firme Lavalin est composée de trois divisions : UTDC qui fabrique des systèmes de transport en commun et du matériel de transport militaire à Kingston et Thunder Bay, en Ontario; Kemtech, l'usine pétrochimique de Montréal, et Trenton Works qui fabrique des trains de marchandises en Nouvelle-Écosse.

UTDC fournit aussi des véhicules de transport en commun aux villes de Toronto, Détroit, Vancouver, Miami, Santa Clara, dans l'État de la Californie, et Boston.

◆ Bourassa

Selon M. Bourassa, ces pourparlers avec les provinces dissidentes et le premier ministre Mulroney ont permis de faire avancer les choses en ce sens que le climat est maintenant plus positif et que ses homologues comprennent maintenant mieux qu'il y a trois semaines les justifications de Meech. Mais une évolution qu'il ne lui paraît pas suffisamment substantielle pour conclure qu'il y a déblocage.

Sur quels aspects précis de la deuxième ronde porte cette conférence constitutionnelle téléphonique ? « On parle en termes généraux de ce qui peut être fait. On discute du contenu de l'agenda de la deuxième ronde : la réforme du Sénat, les droits des aborigènes et d'autres questions », a-t-il précisé, s'empressant d'ajouter qu'il voit difficilement comment « on peut, de façon précipitée, faire des propositions pour réformer le Sénat, qui pourrait possiblement modifier complètement l'équilibre des pouvoirs au Canada ».

Quelle est la différence entre ces négociations sur la deuxième ronde et la formule d'accompagnement proposée par le premier ministre McKenna ? À cette question, M. Bourassa répond qu'il ne peut commenter le contenu de la proposition Mckenna, parce que cela l'entraînerait à se prononcer également les demandes des premiers ministres Filmon et Wells. « Tout ce que je peux pire, c'est que la suggestion de M. Mckenna permet un débat public qui contribue à détruire le mythe sur Meech. Et c'est cela qui arrive présentement. Meech est mieux compris. »

Robert Bourassa a-t-il espoir que les pourparlers des prochains jours puissent provoquer un déblocage ? Il ressent chez ses homologues une ferme volonté de trouver une solution à l'impasse, soulignant toutefois que si le premier ministre Mulroney en vient à la conclusion qu'il vaut la peine de convoquer à nouveau les premiers ministres provinciaux, cette conférence constitutionnelle de la dernière chance devra avoir lieu avant la fin du mois de mai. « Après le commencement de juin, il sera trop tard. »

◆ CSN

est de 74 millions $, le déboursé est d'importance mais, selon ses dirigeants, il n'a rien d'affolant.

Les 10 millions $ supplémentaires seront pris à même les excédents accumulés par le Fonds de défense professionnel (FDP) qui se chiffrent actuellement à 21 millions $. Le trésorier de la centrale, M. Léopold Beaulieu a précisé que cette somme n'était pas exceptionnelle puisque dans le passé, le Fonds avait déjà versé de 16 à 18 millions $ de prestations à des grévistes du secteur privé, au point d'obliger la centrale à mener une campagne pour renflouer ses réserves.

De toutes façons, ajoutait-il, le véritable impact de cette décision du congrès ne pourra être mesurée qu'à long terme.

En fait, c'est le précédent créé qui embête le plus la direction de la centrale.

Déjà, des syndicats avaient tenté, au cours du congrès, de modifier les règlements régissant la façon de disposer des fonds du FDP. Les règles actuelles ne prévoient pas nommément le remboursement automatique d'amendes ou de saisies de salaires, ce que les délégués du secteur public ont cherché à corriger. Leur amendement a finalement été battu, M. Larose ayant expliqué que le but du FDP était d'apporter une aide et non de rembourser des salaires.

Les délégués sont revenus à la charge avec l'avis de motion qui couvrait cette fois spécifiquement la situation créée par la loi 160. Et toutes les frustrations accumulées depuis les dernières négociations ont trouvé l'occasion de s'exprimer dans ce débat que les représentants du secteur public cherchaient à tenir depuis plusieurs jours.

Plusieurs des délégués qui sont intervenus devant le congrès ont fait état de l'exaspération de leurs 80 000 membres, de leur sentiment d'inéquité d'avoir accepté de faire la grève en comptant sur l'appui de la centrale et de finalement être si peu compensés des pertes subies.

Le débat ne fut pas facile, on a même pu entendre quelques huées isolées lorsque la présidente de la FAS, Mme Loumède, a indiqué qu'un remboursement total ne devait pas être une fin en soi et que le FDP était une caisse collective dont on devait respecter les principes d'utilisation.

Même l'amendement apporté par le trésorier en début de séance hier matin, offrant 22 $ par jour de représailles à tous les grévistes plutôt qu'un montant fixe de 110 $ à ceux qui avaient fait la grève plus de trois jours, a été massivement rejeté tant il apparaissait insuffisant à des gens dont le salaire quotidien moyen tourne autour de 100 $.

Le congrès a finalement tranché et la direction se demande maintenant si cette décision, toute exceptionnelle qu'elle soit, ne pourra pas dorénavant être invoquée lors d'autres conflits de travail.

La motion pourra malgré tout avoir un effet « positif » : seuls les membres qui auront payé leurs cotisations syndicales pourront être remboursés, a fermement affirmé le trésorier. Quelque 800 000 $ de cotisations sont présentement en souffrance : la décision du congrès risque soudain d'en accélérer le paiement . . .

De même, la centrale espère récupérer les montants versés grâce à la contestation de la loi 160 qu'elle mène devant les tribunaux. Certains craignent toutefois que si les remboursements ont déjà été effectués auprès des membres, les tribunaux ressentent moins l'urgence de compenser des « travailleurs lésés ».

N'eût été de cette coûteuse décision, ce 55e congrès, qui s'était ouvert samedi dernier, se sera finalement déroulé de façon beaucoup moins mouvementée que prévu. Les propositions prônant l'implication des syndicats dans l'entreprise ont été adoptées sans opposition de fond, l'indépendance du Québec a rallié les troupes et les élections à l'exécutif ont confirmé la nouvelle approche de la centrale.

« C'est un dénouement clair et une adhésion massive aux orientations de la centrale. Désormais, notre rapport de force va pouvoir se déployer en fonction d'objectifs portant sur le développement du Québec », a dit M. Larose en guise de bilan.

Il a également justifié sa prise de position en faveur de Monique Simard, dont le poste était fortement contesté par l'ancien président de la FAS, M. Yves Lessard, considéré comme un tenant de la ligne dure.

« C'était mon intention de rester neutre dans cette élection, mais compte tenu de l'enjeu politique, je n'ai pas voulu prendre de risque », a-t-il indiqué.

Le nouvel exécutif de la centrale se compose donc du président Gérald Larose, réélu sans opposition; du secrétaire général Pierre Paquette, qui a défait le tenant du poste depuis six ans, M. Michel Gauthier; de la première vice-présidente Monique Simard; du deuxième vice-président Roger Valois; de la troisième vice-présidente Céline Lamontagne et du trésorier Léopold Beaulieu. Ces derniers ont tous conservé leurs postes en dépit de la contestation à laquelle ils faisaient face.

◆ Wajda

tras.) Et depuis le retour d'Algérie des Juifs aux pieds noirs, bien des Juifs y faisaient enterrer leurs proches.

On a donc découvert qu'une quarantaine des tombes du cimetière juif de Carpentrs avaient été profanées. Avec ce détail odieux on sorti de son cercueil le corps d'un octogénaire et on l'a empalé. C'est-à-dire qu'on lui a enfoncé dans l'anus un manche de parasol, les versions varient. Mes sources : monstruosité, la réaction d'indignation est générale. Seul Le Pen a parlé d'une provocation de la part de la coalition antiraciste. Mais Le Pen n'est pas un fou isolé. Alors ceux qui émettaient des doutes sur la nécessité des films comme celui de Wajda viennent de se voir infliger un bien sinistre démenti.

Il n'y avait pas foule à la projection des *Portes ouvertes*, de l'Italien Gianni Amelio, le film d'ouverture de la Quinzaine. Pour moi, une révélation. Palerme, 1937. Un homme commet trois meurtres et plaide coupable. Sa condamnation à mort paraît inévitable. Pourtant, le juge suppléant (Gian Maria Volonte) cherche à lui éviter la peine capitale. Ce qui ressemble à une oppostition à la peine de mort est considéré comme suspect. Mais grâce à la complicité d'un juré, le juge obtient la vie sauve de l'accusé. Et il est muté très loin, dans la montagne.

Une peinture en petites touches du fascisme et de la Sicile, un scénrio en or, une interprétation intense. Un film envoûtant. Pour les David di Donatello, les oscars italiens décernés en juin, *Portes ouvertes* a obtenu 11 nominations, un record absolu.

C'est juste avant la projection du film de Monica Vitti, à l'inauguratiode la section *Un certain regard*, que Pierre Viot, le président du festival nous a demandé une minute de silence pour le décès de Louis Marcorelle survenu la nuit précédente.

Les cinéastes québécois connaissaient bien cet ex-critique du *Monde* qui s'accommodait mal de sa retraite après avoir révélé et défendu en France quelques cinématographies nouvelles, dont la nôtre.

On a beau aimer la comédienne Monica Vitti — dont le talent et la beauté furent pour beaucoup dans le succès de Michelangelo Antonioni —, mais son film *Scandale secret* est une bien petite chose très bavarde d'actrice comique.

Mme Laurendeau a effectué le trajet Montréal-Nice grâce à la courtoisie d'Air France.

◆ Libéraux

en faveur d'un rapport unanime et le moins long possible. »

Selon Jean-Robert Gauthier, ses collègues devront comprendre qu'ils ont intérêt à se rallier, parce qu'ils n'ont pas « à se mêler de questions que seuls les premiers ministres peuvent régler ». « S'il y a des chicanes, on les réglera après », ajoute Marcel Prudhomme.

En pleine course au leadership, le débat qui reprend sur la constitution a encore davantage divisé le caucus libéral en factions. Mercredi matin, au cours d'un petit déjeuner, les troupes Martin et Chrétien ont même fait table à part pour concocter leur stratégie.

Les purs et durs contre le lac Meech se retrouvant tous dans le camp de Jean Chrétien, plusieurs l'enjoignent à contenir la fureur antiaccord de certains de ses partisans.

Plus discrets, les néo-démocrates ne se sont cependant pas encore engagés officiellement à souscrire aux conclusions du comité. En chemin pour la séance de travail d'hier, leur porte-parole, Lorne Nystrom laissait entendre que certains éléments étaient encore en suspens. « Ça dépendra de beaucoup de choses », affirmait-il lorsqu'on lui demandait s'il s'attendait à ce que la rédaction du rapport tire à sa fin.

À la réunion de leur caucus cette semaine, les députés néo-démocrates auraient réitéré leur appui à la résolution adoptée par le parti à son congrès de Winnipeg, résolution dont plusieurs des grandes lignes rejoignent cependant le texte proposé par le premier ministre McKenna.

Donnée de base de ses travaux, le comité Charest préconisera l'adoption du lac Meech sans les délais prévus, avançant à son tour le véhicule d'une résolution d'accompagnement pour accommoder les provinces dissidentes.

Tout indique qu'il laissera aux premiers ministres le soin de s'entendre sur le lien à établir dans le temps entre le texte d'accompagnement et l'entente originale.

En plus de retenir les grandes lignes de la proposition McKenna, le comité avancera une formule pour assouplir les règles régissant la réforme du Sénat. Il pourrait également proposer un texte plus élaboré sur la question autochtone.

C'est à la lumière de ses recommandations que le premier ministre Brian Mulroney décidera de la convocation ou non d'une conférence de la dernière chance des premiers ministres. Selon les plans fédéraux actuels, une telle rencontre aurait lieu la dernière semaine de mai ou au tout début juin.

Erratum

Nous avons écrit hier par erreur dans le cahier spécial environnement que l'adoption de la loi sur les habitats fauniques se faisait attendre depuis sept ans. Nos lecteurs auront compris que ce projet de loi, adopté l'an dernier, n'est pas encore appliqué sept ans après avoir été promis.

12 mai

par la PC et l'AP

1986: le gouvernement soviétique annonce que six personnes sont mortes depuis l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

1985: mort du peintre, sculpteur et écrivain français Jean Dubuffet, né en 1901; dans l'Okanagan, en Colombie-Britannique, le gel endommage poiriers et pommiers.

1983: première manifestation importante contre le régime militaire chilien: un jeune garçon est tué, 200 personnes sont arrêtées.

1982: les gardes du corps de Jean-Paul II maîtrisent un prêtre intégriste, qui s'apprêtait à poignarder le pape au sanctuaire de Fatima, au Portugal.

1981: un second militant de l'IRA succombe à une grève de la faim à la prison de Maze, près de Belfast.

1976: la société ITT reconnaît avoir versé 350 000 $ US aux adversaires du président Salvador Allende, du Chili.

1975: Washington annonce qu'un bateau cambodgien a arraisonné le cargo américain Mayaguez dans les eaux internationales, à une centaine de kilomètres au large de la cote du Cambodge.

1970: Montréal est choisie pour organiser les Olympiques de 1976.

1965: l'Allemagne occidentale établit des relations diplomatiques avec Israël, ce qui entraîne une rupture des pays arabes avec Bonn.

1962: une loi est promulguée en Afrique du Sud qui prévoit la peine de mort pour sabotage.

1961: création des États-Unis du Congo, avec Léopoldville pour capitale.

1949: le blocus de Berlin par les Soviétiques prend officiellement fin.

1947: l'écrivain Gabrielle Roy, auteur de Bonheur d'occasion, devient la première femme à être invitée à siéger au sein de la Société royale du Canada.

1943: les combats cessent en Afrique du Nord avec la reddition des forces allemandes au Cap Bon, en Tunisie.

1937: couronnement de George VI, roi d'Angleterre.

1933: lancement du New Deal aux États-Unis.

1888: la Grande-Bretagne établit son protectorat sur le nord de Bornéo et le sultanat de Brunei.

1884: mort du pianiste et compositeur tchécoslovaque Bedrich Smetana, né en 1824.

1883: mort de Juliette Drouet, compagne de Victor Hugo, née en 1806.

1821: naissance de John Sweeney, évêque de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

1809: Napoléon occupe Vienne.

1495: le roi de France Charles VIII est couronné roi de Naples.

Ils sont nés un 12 mai: Le chanteur-musicien Steve Winwood (1948); le chanteur français Michel Fugain (1942); le compositeur Burt Bacharach (1928); l'ex-gérant des Mets de New York, Yogi Berra, (1925); l'auteur canadien Farley Mowat (1921); le compositeur français Jules Massenet (1842-1912); le compositeur français Gabriel Fauré (1845-1924); Florence Nightingale, fondatrice du corps d'infirmières militaires anglaises qui se dévoua pendant la guerre de Crimée (1820-1910).

WEEK-END

SAMEDI

L'Organisation pour la sauvegarde du droit des enfants vous invite à une journée d'informations et d'échanges sur le divorce et la séparation, aujourd'hui de 10 h à midi et de 14 h à 16 h, au Holiday Inn Crown Plaza, 420 rue Sherbrooke ouest à Montréal.

■

Le Centre Rigpe Dorje vous invite à une conférence intitulée : *Le corps, malade ou en santé*, aujourd'hui à 14 h; le dimanche 13 mai à 14 h, *Symptômes et diagnostics*, au Centre Tara, 328 rue Ontario est à Montréal. Rens. : 499-9044.

■

Le Service de l'enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin vous propose un programme d'études pour travailler auprès des gens âgés. Rens. : 328-3817.

■

Les cours du samedi de l'UQAM offrent cet été des camps de jour en arts plastiques pour les jeunes de 7 à 16 ans. Inscriptions sur place, aujourd'hui de 9 h à 17 h, à la grande place du pavillon Judith-Jasmin, 405 rue Ste-Catherine est. Rens. : 987-3453.

■

Forum lutte ouvrière vous invite à une conférence intitulée : *La libération des femmes à Cuba : des pas de géant !*, ce soir à 19 h 30, à la Librairie Pathfinder, 6566, boul. St-Laurent à Montréal. Rens. : 273-2503.

■

Soirée-casino au profit de nos 2 programmes jeunesses, ce soir de 20 h à 2 h, à l'Auditorium de Verdun, 1410, boul. Lasalle. Réserv. : 767-9967.

■

Environnement Jeunesse, mouvement d'éducation relative à l'environnement, vous donne maintenant accès à son service de conférences. Rens. : 252-3016.

■

Le Club de soccer de Longueuil est à la recherche d'arbitres pour la saison 1990. Les personnes recherchées doivent être âgées de 16 ans et plus. Un intérêt réel pour le soccer doit également les animer. Pour tout renseignement, communiquez avec le 646-8691.

■

L'Association québécoise de gemmologie (étude des pierres précieuses) organise une super soirée casino, ce soir à 20 h, à l'Insectarium de Montréal, 4581 Sherbrooke est à Montréal. Rens. : 455-8628.

DIMANCHE

Marché aux puces au Ciné-Parc Bromont (sortie 78 autoroute des Cantons de l'Est), les samedis et dimanches de 9 h à 17 h, jusqu'au 11 novembre 1990. Rens. : 243-0112 et 243-4293.

■

La bibliothèque Yves-Thériault, 670 Place Publique à Ste-Dorothée, Laval, présentera le lundi 14 mai à 19 h 30 une conférence intitulée : *La violence chez l'adolescent(e)* avec Mme Ginette Cyr. Entrée libre. Inscr. : 662-4552.

■

Groupe Nature et Patrimoine organise une excursion du 19 au 21 mai des sites patrimoniaux, maisons et églises ancestrales, manoirs et musées de l'Île d'Orléans et de la Côte de Beaupré. Inscr. : 681-1303 (Gilles Simard).

■

À toutes les anciennes du couvent des soeurs de Ste-Anne de St-Ambroise de Kildare, des retrouvailles ainsi que le dévoilement d'une plaque commmémorative auront lieu le 10 juin 1990. Renseignements avant le 20 mai au 667-0875.

■

Aujourd'hui à 11 h, conférence de Jean-Claude Planchard intitulée : *Trois joyaux d'Alsace-Lorraine : Strasbourg, Nancy et Colmar*; à 13 h 30, film de Jean-Pierre Lefebvre *Alfred Laliberté, sculpteur* et à 15 h, même film en anglais, à l'Auditorium Maxwell Cummings du Musée des beaux-arts de Montréal. Rens. : 285-1600.

■

Un concours inter-universitaire de vidéo d'art aura lieu à l'UQAM les 14 et 15 mai 1990. Ce concours intitulé *Événement Vidéo d'art 1989-90* a pour but de promouvoir la diffusion d'oeuvres vidéographiques de jeunes créateurs et d'encourager la relève. Les visionnements auront lieu à 14 h et à 20 h, à la salle A-M050 du pavillon Hubert-Aquin, 405 rue Ste-Catherine est à Montréal. Rens. : 987-4050.

■

Brunch information en environnement tous les dimanches de 10 h à 12 h au restaurant Le Commensal, 2115 rue St-Denis à Montréal. Rens. : 287-7392 ou 766-9616.

■

Le Centre des femmes de Montréal, 3585 rue St-Urbain, propose une gamme de cours semi-privés en informatique. *Introduction au Wordperfect 5.0* est offert les 19 et 20 mai de 9 h à 17 h. Rens. : 842-1069.